

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/En-Argentine-l-affaire-Noble>

En Argentine, "l'affaire Noble"...

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Plan Condor - Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 18 janvier 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La directrice du quotidien "Clarín" est soupçonnée d'adoption illégale sous la dictature.

Par Christine Legrand

Pour la première fois depuis sa spectaculaire arrestation, le 17 décembre à Buenos Aires, Ernestina Herrera de Noble, directrice du quotidien Clarín, s'est exprimée personnellement et publiquement sur une affaire judiciaire qui éclabousse le plus important groupe de presse argentin et réveille les blessures de la dictature militaire (1976-1983), qui a fait 30 000 disparus, selon les associations de défense des droits de l'homme.

Le scandale, qui implique l'une des femmes les plus puissantes d'Argentine, est révélateur de l'atmosphère politique trouble qui règne à Buenos Aires à quelques mois de l'élection présidentielle, fixée au 27 avril, ainsi que des luttes féroces qui agitent les milieux politiques et des médias.

A la suite de plusieurs plaintes, dont celle déposée en 2001 par l'association des Grands-Mères de la place de Mai, Mme Noble est soupçonnée d'avoir adopté illégalement, en 1976, deux bébés qui seraient des enfants de disparus. En raison de son âge (77 ans), la directrice de Clarín a été placée, le 20 décembre, en détention à son domicile, dans la banlieue résidentielle du nord de la capitale. Le 8 janvier, le juge fédéral Roberto Marquevich l'a mise en examen pour "falsification de documents". Mme Noble, qui s'est déclarée "innocente" lors d'un premier interrogatoire, devra à nouveau comparaître le 4 février.

Dans une lettre publiée le 12 janvier par Clarín, le plus important quotidien argentin, et reprise par d'autres médias, Mme Noble affirme avoir adopté ses deux enfants "de bonne foi, de façon légale et transparente". Evoquant Marcela et Felipe, tous deux âgés de 26 ans, qui ont refusé jusqu'à présent de se soumettre à un test génétique pour vérifier leur filiation, comme l'avait ordonné le juge Marquevich, Mme Noble souligne que cette analyse constitue "un droit et non pas une obligation". "Ils exerceront ce droit quand ils le voudront et quand ils auront confiance dans les conditions de sécurité juridique et scientifique", écrit Mme Noble, qui exprime son respect pour les Grands-Mères de la place de Mai, mais aussi son "manque de confiance" dans le juge Marquevich.

La directrice de Clarín attribue son humiliante détention au complot d'un "secteur politique qui veut s'appropriier tout le pouvoir" en Argentine "en détruisant la presse indépendante". "Ils veulent instaurer une dictature ayant l'apparence d'une démocratie, sans junte militaire", poursuit Mme Noble, qui ne fournit cependant aucun nom.

Mais, de son côté, le quotidien Clarín a toujours accusé le juge Marquevich de "nombreux abus", dénonçant les liens qui existent entre le magistrat et l'ancien président péroniste Carlos Menem (1989-1999). Clarín et d'autres médias argentins ont présenté l'affaire Noble comme une opération de M. Menem en réponse aux enquêtes journalistiques sur les nombreux scandales de corruption mettant en cause l'ancien chef de l'Etat. M. Menem est l'un des candidats péronistes à l'élection présidentielle et le plus farouche ennemi de l'actuel président, Eduardo Duhalde, qui appartient pourtant au même parti que lui.

Figure polémique, le juge Marquevich est intervenu dans des affaires retentissantes qui n'ont le plus souvent jamais été éclaircies. C'est aussi le magistrat qui, en 1998, a ordonné l'arrestation de l'ancien dictateur Jorge Videla, actuellement "en prison" à son domicile dans le cadre des appropriations illégales d'enfants de disparus.

Interrogée par Le Monde, l'association des Grands-Mères de la place de Mai a souligné que le magistrat s'était "déjà

En Argentine, "l'affaire Noble"...

occupé de cas de vols de bébés pendant la dictature et qu'il avait aidé à en retrouver plusieurs". "La seule chose qui nous intéresse est de connaître la vérité", a affirmé Alba Lanzillotto, la secrétaire de l'association, précisant que les Grands-Mères avaient tenté, en vain, "à deux reprises", de prendre contact personnellement avec Mme Noble, avant de porter plainte contre la directrice de Clarin. "Elle a toujours refusé de nous recevoir", affirme Mme Lanzillotto.

Les premières plaintes contre Mme Noble remontent à 1984. Selon Mme Lanzillotto, "en cachant les choses, Mme Noble n'a fait qu'augmenter les doutes sur ces enfants".

Avec un tirage de 400 000 exemplaires en semaine et 700 000 le week-end, le journal Clarin est très influent dans la vie politique depuis sa création, il y a près d'un demi-siècle. Le groupe du même nom contrôle également un journal sportif, des chaînes de télévision, plusieurs radios, des journaux de province, des magazines.

Post-scriptum :

Le Monde " ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 19.01.03